

Toujours plus de pacs et de naissances en dehors du mariage

Yves Jauneau*

Au 1^{er} janvier 2008, la population vivant en France est de 63,8 millions d'habitants (Pla A., 2008). Ce chiffre est basé sur les estimations de population établies à partir des statistiques d'état civil, d'une estimation du solde migratoire et des dernières enquêtes de recensement (*encadré*). Environ 61,9 millions d'individus vivent en métropole et 1,9 million dans les départements d'outre-mer. Par ailleurs, les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna) abritent environ 720 000 habitants. La France¹ est le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne, derrière l'Allemagne (82,2 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2008) et devant le Royaume-Uni (61,3 millions), l'Italie (59,6 millions), l'Espagne (45,3 millions) et la Pologne (38,0 millions).

Une croissance démographique toujours portée par la natalité

En France, la population a augmenté de 361 000 personnes en 2007 (*figure 1*). L'excédent des naissances sur les décès (ou solde naturel) explique environ 80 % de cette hausse, et le solde migratoire environ 20 %. En 2007, l'accroissement naturel est légèrement inférieur à celui observé en 2006, mais sa contribution à la croissance démographique progresse, du fait d'un recul un peu plus marqué du solde migratoire.

Le léger repli de l'excédent naturel en 2007 est dû à une diminution du nombre des naissances (- 4,4 %) alors que le nombre de décès reste stable (- 0,1 %). Cependant, la natalité reste très dynamique : 816 000 naissances ont été enregistrées en 2007, après 830 000 en 2006 et 808 000 en 2005.

1. Évolution générale de la situation démographique

en milliers

	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement ¹
2000	60 538,0	808,2	540,7	+ 267,5	+ 71	+ 87
2001	60 963,8	804,1	541,2	+ 262,9	+ 87	+ 86
2002	61 399,3	793,6	545,4	+ 248,3	+ 97	+ 87
2003	61 831,8	793,9	562,6	+ 231,3	+ 102	+ 87
2004	62 251,8	800,2	519,6	+ 280,6	+ 105	0
2005	62 637,6	807,8	538,2	+ 269,6	+ 92	0
2006	62 998,8	830,3	527,0	+ 303,3	+ 90	0
2007 ^p	63 392,1	816,5	526,5	+ 290,0	+ 71	0
2008 ^p	63 753,1	-	-	-	-	-

1. Voir encadré 1.

Champ : France.

Sources : Insee, bilan démographique 2007.

* Yves Jauneau appartient à la division Études Sociales de l'Insee.

1. Dans toute la suite, les données portent sur la France métropolitaine et les Dom et n'incluent pas les collectivités d'outre-mer.

Estimations de population et enquêtes annuelles de recensement

Au 1^{er} janvier de chaque année, l'Insee réalise des **estimations de population**. Ces estimations se basent, pour les naissances et les décès, sur les données de l'**état civil**, transmises par les mairies et exploitées par l'Insee. Le **solde migratoire**, différence entre les entrées et les sorties du territoire, est estimé. Dans ce domaine, les sources administratives ou statistiques sont rares. L'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (Anaem), le ministère de l'Intérieur et l'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra), disposent d'informations sur les entrées de ressortissants des pays hors Union européenne. Les sorties d'étrangers, les mouvements de Français et de ressortissants de l'Union européenne ne font pas l'objet de décomptes administratifs systématiques. Pour estimer le solde migratoire, l'Insee s'appuie sur ces données partielles et les complète en prolon-

geant les tendances passées, appréciées à partir des recensements.

Les estimations de population deviennent définitives dès lors que les résultats d'un nouveau **recensement de la population** sont disponibles. Avec la mise en œuvre en 2004 de la nouvelle méthode de recensement, basée sur des enquêtes annuelles étalées sur un cycle de cinq ans, la situation démographique de 2007, comme celle des années précédentes, sera établie de façon définitive quand les résultats des enquêtes annuelles 2004 à 2008 seront connus. Les collectes déjà réalisées et exploitées (2004 à 2007) contribuent à une première estimation des résultats. Elles conduisent à réviser à la hausse la population estimée à partir des données du dernier recensement général de 1999. L'ajustement est de l'ordre de 436 000 et a été uniformément réparti sur les années 1999 à 2003.

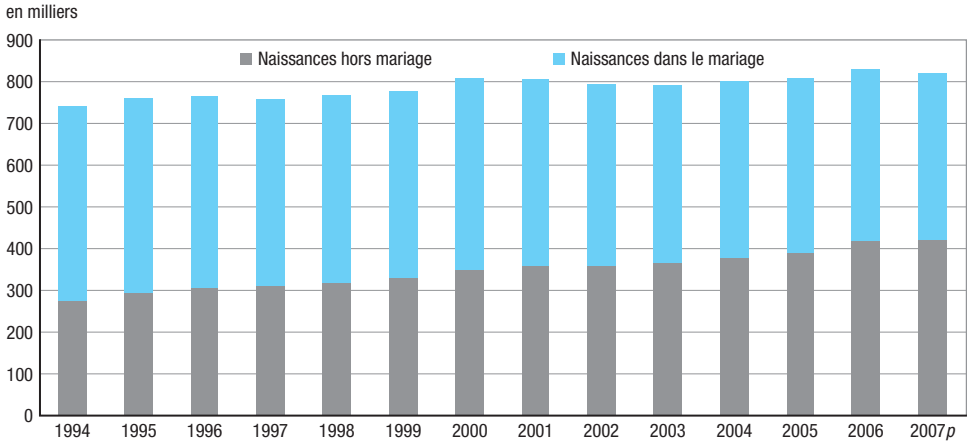
L'indicateur conjoncturel de fécondité – qui mesure le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme qui connaîtrait, à chaque âge de sa vie féconde, les conditions de fécondité du moment – atteint 1,98 en 2007 contre 2,00 en 2006 et 1,94 en 2005. En 2007, la baisse de la natalité concerne toutes les classes d'âge, sauf les femmes de 35 ans ou plus. Ces dernières contribuent en 2007 à 19,2 % de l'indice conjoncturel de fécondité contre 18,6 % en 2006 et 15,1 % il y a dix ans. À l'inverse, la contribution des femmes âgées de moins de 25 ans à l'indice conjoncturel de fécondité diminue : 18,0 % en 1997, 16,5 % en 2006 et 16,0 % en 2007. L'âge moyen des mères à la naissance des enfants continue donc d'augmenter, il atteint 29,8 ans en 2007 contre 29,7 ans en 2006. Cette tendance s'observe aussi à l'échelle européenne. Dans cinq pays, l'âge moyen des femmes à la maternité dépasse maintenant 30 ans : Espagne, Danemark, Finlande, Irlande, et Pays-Bas. Malgré un rattrapage récent, cet âge moyen reste plus faible dans les pays entrés dans l'Union européenne après 2004 (28 ans en 2006).

Plus d'une naissance sur deux se fait hors mariage

Depuis 2006, les naissances hors mariage sont devenues majoritaires (*figure 2*). Elles représentent 51,7 % du total des naissances en 2007, contre 50,5 % en 2006 et 41,0 % en 1997. Entre 1997 et 2007, le nombre de naissances hors mariage a augmenté en moyenne de 3,5 % chaque année, alors que les naissances dans le mariage ont reculé en moyenne chaque année de 1,3 %.

La proportion de naissances hors mariage s'accroît aussi dans l'Union européenne : elle est passée de 23 % à 33 % entre 1996 et 2005. La progression est comparable à celle observée en France et la part des naissances hors mariage n'y est supérieure que dans trois pays : l'Estonie (58 % en 2005), la Suède (55 %) et la Bulgarie (51 %). Dans beaucoup de pays européens, les naissances hors mariage sont encore minoritaires. C'est le cas de la plupart des pays du sud de l'Europe (Malte : 20 %, Italie : 15 %, Chypre : 6 % et Grèce : 5 %) mais aussi de la Pologne (19 %).

2. Naissances dans le mariage et naissances hors mariage



Champ : France.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et « enquête Villes ».

En France, la part des enfants nés d'une mère de nationalité étrangère a globalement progressé au cours de la dernière décennie, de 9,6 % en 1997 à 12,6 % en 2006. En 2007, cette proportion atteint 12,4 %. À partir d'une exploitation des statistiques de l'état civil et des données des enquêtes de recensement de 2004 et 2005, l'Ined a estimé l'indice de fécondité des femmes étrangères vivant en France métropolitaine à 3,3 en 2005, contre 1,8 pour les femmes françaises (Héran F., Pison G., 2007). Compte tenu de la part des femmes étrangères dans l'ensemble des mères, ce surcroît de fécondité des femmes étrangères en France ne contribue au total à augmenter l'indice de fécondité que d'un peu plus de 0,1. Quelle que soit la nationalité des mères, la fécondité reste donc élevée en France.

La situation démographique française reste atypique en Europe

Selon les premières estimations démographiques de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), la population de l'Union européenne à 27 pays est d'environ 497,6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2008 (figure 3), soit une hausse de 2,5 millions de personnes en un an (Lanzieri G., 2008). La croissance démographique dans l'Union européenne est de 5,0 ‰ en 2007, après 4,3 ‰ en 2006. Dans quatre pays (Irlande, Chypre, Espagne et Luxembourg), la hausse de la population dépasse 1 %, alors qu'en revanche, le nombre d'habitants continue de diminuer dans près d'un tiers des pays de l'Union (Pologne, Estonie, Allemagne, Roumanie, Hongrie, Lettonie, Bulgarie et Lituanie). Les pays pour lesquels la population diminue regroupent, au 1^{er} janvier 2008, un tiers du total des habitants de l'Union européenne.

En 2007, le taux d'accroissement imputable au solde migratoire de l'Union européenne est de 4,1 ‰, et le taux d'accroissement naturel de 0,9 ‰. Dans les pays européens à forte croissance démographique, l'apport des migrations est plus important que la hausse naturelle de la population. La France fait donc figure d'exception, puisqu'elle présente un accroissement naturel élevé pour un solde migratoire modéré. La situation démographique française ne trouve d'équivalent qu'en Finlande, voire aux Pays-Bas, mais de façon moins marquée.

Le poids important de la France dans l'accroissement naturel de l'Union européenne est plutôt à rapprocher d'une surnatalité que d'une sous-mortalité. En 2007, le taux de natalité

3. Mouvements de population dans l'Union européenne en 2007¹ @

	Population au 1 ^{er} janvier 2008 (en milliers)	Taux brut de natalité ²	Taux brut de mortalité ²	Taux d'accroissement naturel ²	Taux brut de solde migratoire ³	Taux brut d'accroissement total ²
Irlande	4 420	16,2	6,3	9,8	14,7	24,6
Chypre	795	10,8	6,9	4,0	16,3	20,2
Espagne	45 283	10,9	8,5	2,4	15,6	18,0
Luxembourg	484	11,4	8,1	3,4	12,5	15,9
République tchèque	10 381	11,1	10,1	1,0	8,1	9,1
Italie	59 618	9,5	9,6	-0,1	8,3	8,2
Belgique	10 667	11,4	9,5	1,9	5,9	7,7
Royaume-Uni	61 270	12,4	9,6	2,8	4,9	7,7
Slovénie	2 026	9,7	9,1	0,7	7,0	7,7
Suède	9 183	11,7	10,0	1,7	5,9	7,6
Malte	411	9,5	7,6	1,9	4,9	6,8
Danemark	5 476	11,7	10,2	1,6	4,2	5,8
France	63 753	12,8	8,3	4,6	1,1	5,7
Union européenne	497 566	10,6	9,7	0,9	4,1	5,0
Finlande	5 300	11,1	9,3	1,8	2,6	4,4
Autriche	8 332	9,2	9,0	0,2	3,8	4,0
Grèce	11 215	9,8	9,6	0,2	3,7	3,9
Pays-Bas	16 404	11,0	8,1	2,9	-0,1	2,8
Portugal	10 618	9,7	9,8	-0,1	1,8	1,7
Slovaquie	5 401	10,1	10,0	0,1	1,3	1,4
Pologne	38 116	10,2	9,9	0,3	-0,5	-0,3
Estonie	1 341	11,8	13,0	-1,2	0,1	-1,1
Allemagne	82 222	8,3	10,0	-1,7	0,6	-1,1
Roumanie	21 529	10,0	11,7	-1,7	0,0	-1,7
Hongrie	10 045	9,7	13,2	-3,5	1,4	-2,1
Lettonie	2 271	10,2	14,5	-4,3	-0,3	-4,6
Bulgarie	7 640	9,8	14,8	-4,9	-0,2	-5,1
Lituanie	3 366	9,6	13,5	-3,9	-1,6	-5,5

1. Données provisoires. Les pays ont été classés par taux d'accroissement total de la population en 2007 décroissant.

2. Pour 1 000 habitants.

3. Taux d'accroissement de la population imputable au solde migratoire, pour 1 000 habitants.

Source : Eurostat.

en France est de 13,1 ‰, contre 10,6 ‰ en moyenne dans l'Union européenne, soit le taux le plus important après l'Irlande (15,0 ‰). Le taux de mortalité est de 8,6 ‰ en France, soit un point de moins que la moyenne de l'Union européenne (9,7 ‰), mais un taux plus élevé qu'en Irlande, au Luxembourg, en Espagne, à Malte ou aux Pays-Bas. Cependant, ces différences de taux de mortalité sont plus délicates à analyser car elles résultent à la fois des écarts d'espérances de vie et des différences de structures par âge des populations.

Grâce au pacs, le nombre d'unions légalement enregistrées progresse

En 2007, 266 000 mariages ont été célébrés en France métropolitaine et dans les Dom, soit 8 000 de moins qu'en 2006 (figure 4) et le niveau le plus bas jamais atteint depuis 1995. Les hommes et les femmes se marient de plus en plus tard et la part des remariages augmente. En 2006, l'âge moyen au premier mariage est de 31,3 ans pour les hommes et de 29,3 ans pour les femmes, contre respectivement 31,1 ans et 29,1 ans en 2005. Parmi l'ensemble des mariages de l'année 2006, 79,5 % sont des premiers mariages pour les hommes, et 80,6 % pour les femmes, contre respectivement 79,7 % et 81,0 % en 2005.

En revanche, le pacte civil de solidarité (pacs) continue sa progression. Plus de 100 000 pacs ont été signés en 2007, contre 77 000 en 2006. La part des couples de même sexe parmi les signataires des pacs est désormais largement minoritaire : 7 % en 2006, contre 40 % en 1999, année de création du pacs. Les couples choisissent de plus en plus le pacs comme alternative au mariage : parmi les unions enregistrées entre un homme et une femme, on compte 20 % de

4. Mariages et pacs



Champ : France.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et « enquête Villes » (mariages); ministère de la Justice, sous-direction de la statistique, des études et de la documentation (pacs).

pacs en 2006 contre 5 % en 2000. Pour les seules unions entre un homme et une femme, le nombre global d'unions enregistrées (pacs et mariages) peut être estimé² à 353 000 en 2007, contre 338 000 en 2006 et 336 000 en 2005.

Environ 133 000 divorces ont été prononcés en France métropolitaine en 2007, contre 138 000 en 2006 et 154 000 en 2005³. Par ailleurs, 9 300 pacs ont été dissous en 2007, contre 9 500 en 2006 et 8 600 en 2005. Depuis la création du pacs en 1999, environ 13 % des contrats signés ont été dissous.

Dans la plupart des pays de l'Union européenne, la nuptialité est aussi en recul. Le taux de nuptialité (nombre de mariages pour 1 000 habitants) est de 4,8 ‰ en 2006 contre 5,2 ‰ il y a dix ans. Globalement, quel que soit le pays, les mariages sont de moins en moins fréquents et la vie en couple sans mariage de plus en plus répandue (Prioux F., 2006).

En un an, un gain de près de 4 mois d'espérance de vie

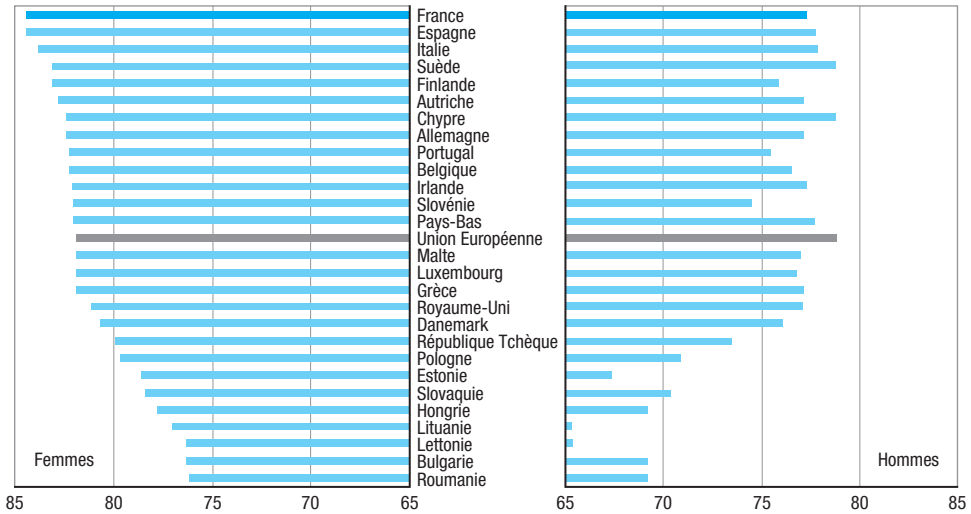
L'espérance de vie à la naissance augmente en 2007 dans les mêmes proportions qu'en 2006. Elle est de 77,5 ans pour les hommes et de 84,4 ans pour les femmes contre respectivement 77,2 ans et 84,1 ans en 2006. Au cours des dix dernières années, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 3,0 ans pour les hommes et de 2,1 ans pour les femmes.

Avec les femmes espagnoles, les femmes françaises ont l'espérance de vie à la naissance la plus élevée d'Europe (figure 5). C'est en Roumanie et en Bulgarie que l'espérance de vie à la naissance des femmes est la plus faible : 76 ans en 2006. Pour les hommes, les écarts entre pays européens sont encore plus marqués, l'espérance de vie à la naissance variant de 65 ans en Lituanie et en Lettonie à 79 ans en Suède et à Chypre. En France, l'espérance de vie des hommes se situe un peu en dessous de la moyenne de l'Union européenne.

2. Cette estimation est basée sur une proportion de pacs signés par des couples de même sexe de 7 % (chiffre de 2006).

3. La réforme des divorces intervenue en 2005 et le raccourcissement de la procédure des divorces par consentement mutuel a produit une augmentation des divorces terminés en 2005.

5. Espérance de vie à la naissance des femmes et des hommes dans l'Union européenne en 2006

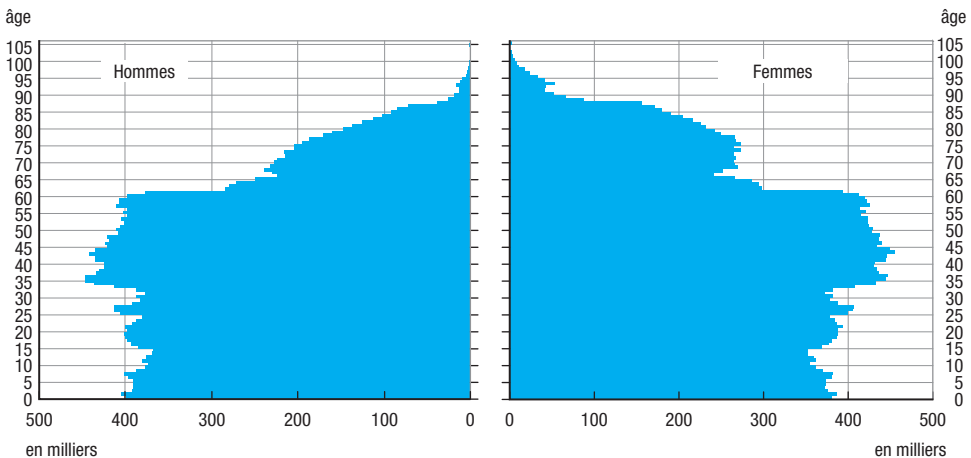


Source : Eurostat.

La population continue de vieillir...

Au 1^{er} janvier 2008, environ 15,8 millions de personnes âgées de moins de 20 ans vivent en France métropolitaine ou dans les Dom, soit 24,9 % de la population (figure 6). Si cette proportion ne cesse de diminuer, le nombre d'individus de moins de 20 ans (en valeur absolue) augmente à nouveau depuis le début des années 2000, grâce à la forte reprise de la natalité. À l'autre extrémité de la pyramide des âges, avec l'allongement de la vie, les 65 ans ou plus ont un poids de plus en plus important dans la population : 16,3 % en 2008, contre 16,2 % en 2007 et 15,5 % dix ans auparavant.

6. Répartition de la population par sexe au 1^{er} janvier 2008



Champ : France.

Sources : Insee, bilan démographique 2007.

Selon les dernières projections démographiques réalisées en 2006 par l'Insee, la population devrait continuer à vieillir (Robert-Bobée I., 2006). En 2050, la France métropolitaine compterait entre 61 millions et 79 millions d'habitants selon les hypothèses choisies, et 70 millions d'habitants selon le scénario central⁴ de projection. La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus serait comprise entre 22,6 % et 30,3 % (et 26,2 % selon le scénario central).

... mais le taux de dépendance des personnes âgées devrait augmenter un peu moins vite que la moyenne européenne

Dans les autres pays de l'Union européenne, si la part des 65 ans ou plus augmente globalement (16,9 % en 2007 contre 16,8 % en 2006 et 14,9 % en 1996), les évolutions sont plus contrastées. Ainsi, il y a dix ans, le poids des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population était supérieure en France à la moyenne européenne. C'est l'inverse aujourd'hui, notamment grâce à la forte natalité française. Dans d'autres pays à faible natalité, Italie ou Allemagne par exemple, la part relative des 65 ans ou plus augmente beaucoup plus rapidement, elle est proche de 20 % en 2007. En Irlande, la forte natalité associée à la forte migration (de populations en moyenne plus jeunes) permet une stabilisation de la part des plus de 65 ans, tout comme au Royaume-Uni.

Selon les projections de population réalisées par Eurostat⁵, le taux de dépendance des personnes âgées – ici défini comme le rapport du nombre d'individus âgés de 65 ans ou plus au nombre de personnes ayant entre 15 et 64 ans – devrait passer de 0,24 à 0,53 entre 2004 et 2050 (Lanzieri G., 2006). En d'autres termes, alors qu'il y a maintenant une personne âgée inactive pour quatre personnes en âge de travailler dans l'Union européenne, il devrait y en avoir une pour deux en 2050 (figure 7).

7. Taux de dépendance des personnes âgées de 65 ans ou plus dans l'Union européenne

	2004	2050 ¹	Évolution
Union européenne à 25 pays	0,24	0,53	0,28
Pays entrés avant 2004 (ex UE-15)	0,26	0,53	0,28
dont : Allemagne	0,27	0,56	0,29
Espagne	0,25	0,67	0,43
France métropolitaine	0,25	0,48	0,23
Irlande	0,16	0,45	0,29
Italie	0,29	0,66	0,37
Royaume-Uni	0,24	0,45	0,21
Pays entrés en 2004 ²	0,20	0,51	0,31

Note : le taux de dépendance est ici défini comme le rapport du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus au nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans.

1. Estimation à partir du scénario central des projections de population réalisées par Eurostat en 2004.

2. Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie.

Source : Eurostat, *Europop 2004*.

4. Un scénario de projection est une combinaison d'hypothèses sur les trois composantes du mouvement de la population : fécondité, mortalité et migrations. Pour chaque composante, trois hypothèses sont retenues. Le scénario « central » de projection correspond à un indicateur conjoncturel de fécondité de 1,9, un solde migratoire de + 100 000 individus par an et une mortalité estimée selon la tendance des 15 dernières années (1988 à 2002).

5. Précisons ici que les projections démographiques pour l'Union européenne ont été réalisées par Eurostat en 2005 et n'incluent pas la Bulgarie et la Roumanie. Par ailleurs les hypothèses choisies par Eurostat pour la France diffèrent légèrement de celles récemment retenues par l'Insee pour ses propres projections. Il en est de même pour les populations de départ des projections, qui n'incluent pas, pour Eurostat, les révisions qui ont suivi les deux premières enquêtes de recensement de 2004 et 2005. Les hypothèses retenues par Eurostat pour le scénario central de projection conduisent à une population de 66 millions d'habitants en 2050, contre 70 millions pour celles retenues par l'Insee. Pour plus de précisions sur ces différences, voir Robert-Bobée I., 2008.

En France, la hausse du taux de dépendance au cours de cette période devrait être un peu moins marquée que dans la moyenne des pays de l'Union européenne (+ 0,23 contre + 0,28). En 2050, le taux de dépendance français serait de 0,48, soit légèrement plus qu'au Royaume-Uni (0,45), mais moins qu'en Allemagne (0,56) et surtout qu'en Espagne ou en Italie (respectivement 0,67 et 0,66). Dans les pays entrés dans l'Union européenne en 2004, les gains d'espérance de vie et la faible natalité devraient entraîner un alignement progressif des taux de dépendance sur ceux des pays de l'ancienne Europe des 15. ■

Bibliographie

- Beumel C., Pla A., Vatan M., « Statistiques d'état civil sur les naissances en 2006 », *Insee Résultats* n° 74, janvier 2008.
- Beumel C., Pla A., Vatan M., « Statistiques d'état civil sur les mariages en 2006 », *Insee Résultats* n° 75, janvier 2008.
- Carrasco V., « Le pacte civil de solidarité : une forme d'union qui se banalise », *Infostat Justice* n° 97, ministère de la Justice, octobre 2007.
- Eurostat, « La population en Europe en 2005 – Premiers résultats », *Statistiques en bref*, Population et conditions sociales, n° 16/2006, octobre 2006.
- Héran F., Pison G., « Deux enfants par femme dans la France de 2006 : la faute aux immigrées ? », *Populations et Sociétés* n° 432, Ined, mars 2007.
- Insee, « Bilan démographique 2007 », tableaux en ligne sur le site www.insee.fr
- Insee, « Regards sur la parité », édition 2008, *Insee Références*, février 2008.
- Lanzieri G., « Premières estimations démographiques pour 2007 », *Données en bref* n° 3/2008, Population et conditions sociales, Eurostat, mars 2008.
- Lanzieri G., « Projections de population à long terme au niveau national », *Données en bref* n° 3/2006, Population et conditions sociales, Eurostat, mars 2006.
- Pla A., « Bilan démographique 2007 – Des naissances toujours très nombreuses », *Insee Première* n° 1170, janvier 2008.
- Prioux F., « Vivre en couple, se marier, se séparer : contrastes européens », *Populations et Sociétés* n° 422, Ined, avril 2006.
- Robert-Bobée I., « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 – La population continue de croître et le vieillissement se poursuit », *Insee Première* n° 1089, juillet 2006.
- Robert-Bobée I., « Projections de population 2005-2050 – Vieillesse de la population en France métropolitaine », *Économie et Statistique* n°408-409, Insee, mai 2008.
-